

Dossier
P.7

Budget communal 2025



ACTUALITÉS

Centre équestre

Page 6



TRAVAUX

Parc paysager

Page 9



HISTOIRE

1965

Page 11

SOMMAIRE



MAIRIE

page 4



TRAVAUX

page 9



ENVIRONNEMENT

page 10

3 ÉDITORIAL

4 ACTUALITÉS

7 DOSSIER

9 TRAVAUX

10 URBANISME

11 HISTOIRE

Le Feuilleton n° 18 – Magazine trimestriel d'information municipale de Boisemont

Directeur de la publication : Stéphanie Chorin-Savill, Maire de Boisemont

Comité de rédaction constitué de : Stéphanie Chorin-Savill, Frédérique Stead, Marta Beilin, François Briandet, Martine Hieyte, Albana Wanner

Conception et mise en page : Christophe Brosy – www.christophebrosy.com

Crédits photos : Mairie de Boisemont Christophe Brosy - Angle élevé d'enfant décorant un cadre en bois, jcomp, Arrangement de disque vinyle vue de dessus (Freepik) - Wikilimage (Pixabay) - Navlakha (Pexels)

Impression : Interplans, Z.A. les Bosquets 4 - 36 chemin des bœufs - 95540 Méry-sur-Oise

Tirage : 400 exemplaires



Chères
Boisemontaises, chers
Boisemontais,

Début avril, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget de la commune pour l'année 2025. Ce vote, au-delà de son caractère technique et récurrent, revêt cette année une signification particulière : **il s'agit**

du dernier budget de notre mandat entamé en 2020.

Comme chaque année, ce budget s'attache à conjuguer rigueur de gestion et capacité d'investissement au service des habitants. **Il reflète aussi une continuité dans l'action municipale, tout en intégrant l'élan porté par les nouveaux élus qui ont rejoint l'équipe à la suite des élections partielles de janvier dernier.** Leur engagement rapide dans les projets communaux est à saluer, tout comme leur volonté de faire vivre les dossiers structurants pour l'avenir de Boisemont.

Parmi ces projets, la poursuite du complexe sportif figure en bonne place. **Le futur espace de padel, qui s'implantera sur l'un des anciens terrains de tennis, constitue un nouvel équipement de proximité, pensé pour élargir l'offre sportive et encourager la pratique libre et encadrée, en complémentarité avec les infrastructures existantes.** Il sera géré par une association composée d'habitants de la commune, garantissant un fonctionnement souple, de qualité et respectueux de l'environnement.

Ce projet suscite des interrogations et nous les entendons. Des voix se sont exprimées, notamment parmi celles et ceux qui se sont récemment portés candidats à la vie municipale. Même si les urnes ont tranché, le dialogue reste essentiel. **Nous savons que chaque projet peut susciter des avis**

divergents, mais notre responsabilité est d'avancer avec pragmatisme, en tenant compte des besoins présents et futurs de notre commune. C'est pourquoi nous avons proposé courant mai un temps d'échange public dédié à la présentation du projet global du complexe sportif, de ses usages et de son financement. Cela a permis d'expliquer en détail le projet, de lever les craintes de certains. Ce temps a également donné la parole à des habitants qui ont partagé leur engouement pour cette structure, et leur engagement à la faire vivre.

En parallèle, nous avons veillé à maintenir un cap budgétaire équilibré, permettant d'agir sur l'ensemble des services communaux : entretien du patrimoine, aménagements de

voirie, embellissement de la commune, accompagnement de la vie associative. **Ce budget 2025 est fidèle à l'esprit de notre mandat : utile, cohérent et respectueux des ressources de la collectivité.**

Le dossier de ce Feuilleton vous permettra d'en avoir le décryptage.

En ce moment, Boisemont vit à nouveau au rythme de ses festivités pré-estivales : **le comité des fêtes propose des animations conviviales et familiales, les traditionnels Feux de la Saint-Jean illumineront la fin du mois de juin et l'école n'est pas en reste avec sa fête de fin d'année.** Ce sera l'occasion

de nous retrouver, de partager des

instants simples et chaleureux et de cultiver ce lien si précieux qui fait l'âme de notre village.

Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent pour Boisemont : agents, élus, bénévoles, habitants.

C'est ensemble que nous avançons, dans le respect, le dialogue et la volonté commune de faire vivre une commune active, accueillante et tournée vers l'avenir.

Bien à vous,

Stéphanie Chorin-Savill

Maire de Boisemont

“
Ce budget 2025
est fidèle à l'esprit
de notre mandat :
utile, cohérent et
respectueux des
ressources de la
collectivité
”

Mairie



Cérémonie de commémoration des 80 ans de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe

Le 8 mai, la cérémonie de commémoration des 80 ans de la fin des hostilités en Europe s'est tenue dans une atmosphère solennelle, en présence de nombreux élus locaux. Ce moment fort de recueillement a permis d'honorer la mémoire des combattants de la Seconde Guerre mondiale. **Toutes les générations étaient réunies, des anciens aux plus jeunes, illustrant la transmission du devoir de mémoire.** Madame le Maire a accompagné le jeune Samuel pour déposer la gerbe. Les discours qui ont suivi de Mme le Maire et Monsieur Tirouard, membre de l'association d'anciens combattants, **ont rappelé l'importance de ne jamais oublier les sacrifices consentis pour la paix.**

Réunion d'information sur le projet de création d'une piste de Padel et d'un espace de Street Workout

Après le city stade, la requalification des anciens terrains de tennis se poursuit par l'implantation d'une piste de padel et d'une zone de street workout. Une réunion d'information publique s'est tenue le 17 mai dernier sur le site. Elle a permis, autour d'un café, de présenter le projet et de répondre aux différentes questions. **Si vous désirez en savoir plus sur l'accès à ce futur terrain, n'hésitez pas à contacter l'association Boisemont Padel Club par mail : boisemontpadelclub@gmail.com**



Exposition de peinture et sculpture au château

A noter dans vos agendas, **en préambule aux journées européennes du patrimoine qui auront lieu le 21 septembre à Boisemont, la commune organise les 13 et 14 septembre une exposition de peinture et de sculpture** visant à promouvoir les artistes Boisemontais.

Entretien de la végétation pouvant déborder sur l'espace public

ENEDIS nous rappelle que dans les zones où la desserte électrique est encore aérienne, il est de la responsabilité des propriétaires concernés d'élaguer les arbres et arbustes à proximité des câbles électriques, afin d'éviter tout problème lors d'événements météorologiques exceptionnels.

Si les travaux ne sont pas réalisés en temps et en heure, **ENEDIS devra les réaliser de façon préventive, et ils seront refacturés aux propriétaires concernés.** Il est également impératif de **tailler régulièrement les haies pouvant déborder sur les trottoirs**, afin d'éviter que les piétons aient besoin de marcher sur la route pour passer.

«J'allume ma rue» qu'en pensez-vous ?



Le dispositif "j'allume ma rue" déjà en place dans les autres communes de l'agglomération est arrivé à Boisemont, le 1er avril, dans certaines rues. Les horaires de l'éclairage public pour les rues concernées ont été modifiés pour s'éteindre de 23h à 6h du matin. Un site web et une application mobile sur smartphone permettent de rallumer l'éclairage pour 10 mn.

Afin d'avoir votre retour sur la mise en place de ce service, la commune vous propose de participer à un sondage en ligne accessible via ce lien : <https://forms.office.com/e/trzK15ZTdR?origin=lprLink> ou ce QR code :



Ecole

Les derniers évènements



L'école a fêté le printemps en organisant son carnaval le samedi 5 avril dernier. Toute l'école a défilé dans les rues du village en musique et dans la bonne humeur, derrière le char du Bonhomme Carnaval. Un très beau bonhomme de paille réalisé par les enfants de maternelle et leurs parents.

Autre temps fort, la sortie à Auvers-sur-Oise sur les traces de Vincent Van Gogh : Le 20 mai pour les petits de maternelle pour un atelier au château d'Auvers et le 22 mai pour les grands, pour une déambulation dans les endroits d'Auvers ayant inspirés le peintre.

La fête de l'école clôturera l'année scolaire le 24 juin à partir de 18h30 avec le traditionnel spectacle des enfants, puis la remise des cadeaux aux CM2 qui quittent l'école. La soirée se terminera par un repas pris en commun suivi d'une kermesse

de jeux et attractions divers concoctés par le personnel municipal d'encadrement.

La musique est également mise à l'honneur avec la finalisation des chansons créées avec le groupe Les Orgues de Barback, pour «Cergy soit !». L'enregistrement a eu lieu le 3 juin et le CD sera disponible en septembre.

Des nouvelles du périscolaire

Le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés.

A Boisemont, ce temps est consacré au partage au travers de jeux ludiques qui développent l'esprit d'équipe, la réflexion ou encore l'expression corporelle des enfants. Mais aussi la créativité qui s'illustre particulièrement lors des grandes occasions : fête des mères, fête des pères, kermesse de fin d'année scolaire...

Avec trois bouts de ficelle, un peu de carton, des matériaux de récupération et surtout beaucoup d'huile de coude, les agents municipaux aident les enfants à réaliser de véritables œuvres d'art : cadres photos personnalisés, pots à crayons faits main, bouquets en papier recyclé ou encore carnets décorés. Christine, Audrey et Christèle utilisent également des objets du quotidien pour concevoir des créations ludiques étonnantes : un jeu de lancer revisité, un labyrinthe en carton, un puzzle malin ou encore un tetriss géant...

Un grand merci à l'équipe d'animation du périscolaire pour leur engagement.



Comité des Fêtes

Les animations



Les bénévoles du Comité des Fêtes préparent activement les feux de la Saint-Jean qui auront lieu cette année le **samedi 28 juin**. Les festivités commenceront dès **16h30** avec les jeunes talents et des groupes locaux.

A partir de 19h45, vous retrouverez le traditionnel quiz musical qui accompagnera l'apéritif, suivi d'un repas. **A partir de 21h et jusqu'à la tombée de la nuit, place à la danse avec le groupe Time Of Rock.** Puis départ de la retraite aux lampions. **La soirée se conclura autour d'un feu de joie.**

La brocante de Boisemont se tiendra cette année le dimanche 7 septembre 2025, les réservations se feront toujours en ligne et seront ouvertes début juillet.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur **ces deux animations du Comité des Fêtes sur Facebook ou Instagram avec le tag : @cdfboisemont**

Centre équestre

Jumping de Boisemont

Pour la seconde année consécutive, **le Jumping de Boisemont est la 3^{ème} étape du Circuit Grand Régional, qui n'en compte que 8**, organisé par le comité régional d'équitation d'Ile de France (CREIF). Associant épreuves amateurs et professionnels, **le Jumping de Boisemont a su accueillir les meilleurs cavalières et cavaliers de la région avec une participation record de 593 cavaliers**, soit une centaine de plus que l'an dernier.

Malgré une météo plutôt pluvieuse, le public a répondu présent avec environ 1500 spectateurs sur les 3 jours.

Plusieurs élus sont également venus profiter du spectacle dont Jean-Paul Jandon, président de l'agglomération de Cergy-Pontoise. **Madame Stéphanie Chorin-Savill, maire de Boisemont, a eu le plaisir de remettre le 1^{er} prix CSO.**



Bravo à l'équipe de l'ÉpINETTE et à **la trentaine de bénévoles pour l'organisation de cet événement** qui fait rayonner le village dans le monde équestre.

Budget communal 2025 : investir pour l'avenir en préservant nos équilibres

Le budget est souvent perçu comme un document technique, réservé aux initiés. Pourtant, il est au cœur de l'action municipale : il trace les grandes lignes de ce que nous pouvons faire pour améliorer notre cadre de vie, entretenir notre patrimoine, accompagner les habitants et préparer l'avenir. À Boisemont, nous avons fait le choix d'un budget équilibré, ambitieux mais réaliste. Voici les grandes lignes du budget 2025 sans recours à l'emprunt ni augmentation d'impôts communaux, précédées d'un regard sur l'exercice précédent.

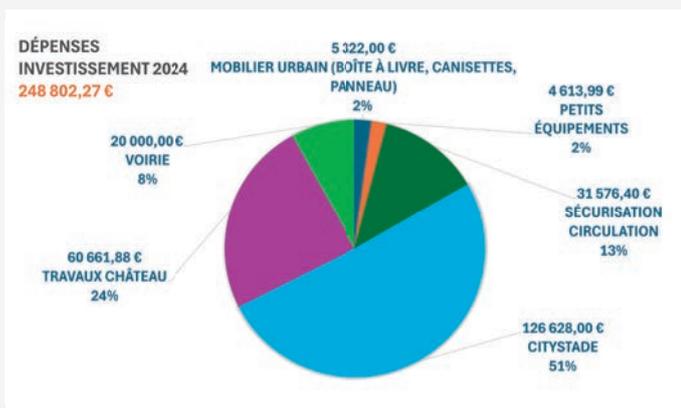
Retour sur 2024 : un budget maîtrisé et des réalisations concrètes

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre de **nombreux projets inscrits au budget, avec un taux de réalisation très satisfaisant**. La majorité des opérations de travaux prévues ont été menées à bien. Cela témoigne de notre volonté d'agir concrètement et efficacement sur le terrain, au bénéfice direct des habitants.

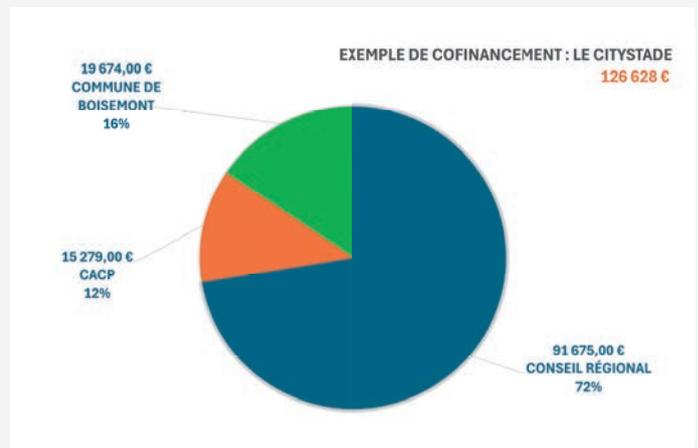
Sur l'année 2024, 86% des opérations d'investissement votées ont été réalisées.

Qu'il s'agisse de l'entretien des voiries communales, de la sécurisation des voies de circulation (accès école, allée du Prieuré, rue de la Ferme), de travaux de rénovation du château, de réfection de son allée pour une meilleure accessibilité de ce bâtiment public patrimonial, ou de la réalisation du city stade, **les priorités ont été respectées**. Ces réalisations traduisent un effort constant d'investissement tout en préservant une bonne gestion des finances communales.

Voici la **répartition des principales dépenses de travaux qui représentent 248 802 €** :



Pour les opérations les plus importantes, **des demandes de subventions sont déposées auprès des potentiels financeurs publics**, ce qui permet d'amoinrir le reste à charge pour la commune, à l'instar du city stade.



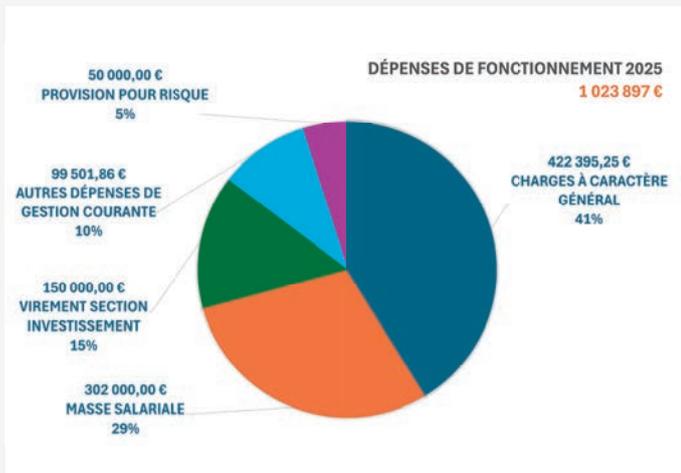
Les travaux qui n'ont pas pu être mis en œuvre en 2024 ont été reportés sur 2025.

2025 : des projets structurants pour valoriser notre village

Le budget 2025, voté à l'unanimité en conseil municipal début avril, s'inscrit dans la continuité de l'action engagée depuis 2020. Il constitue également le dernier budget du mandat en cours. À ce titre, il concentre plusieurs projets d'envergure, portés par l'équipe municipale et enrichis par l'apport des nouveaux élus.

D'un montant total de 1 459 684,28€, le budget se partage entre une section de fonctionnement qui permet de faire face aux charges courantes de la commune et une section d'investissement qui permet de mener des chantiers de travaux.

Le budget de fonctionnement se compose de la façon suivante :



Sur le budget d'investissement, quatre chantiers majeurs marqueront l'année :

- ▶ **L'embellissement du village**, à travers plusieurs interventions ciblées : réaménagement de certains espaces publics, travaux de voirie légers tant que de besoin et amélioration du mobilier urbain.
- ▶ **L'aménagement paysager devant l'église**, qui vise à redonner à ce lieu patrimonial un cadre digne, à la fois respectueux de son histoire et accueillant pour les habitants et visiteurs.
- ▶ **La réfection du toit du château et de ses murs d'enceinte**, pour assurer la pérennité ce patrimoine emblématique de Boisemont, dont la préservation est un engagement fort de la commune.
- ▶ **La création d'un terrain de padel et d'une zone workout**, qui viendront compléter le complexe sportif existant. Dans la poursuite du projet municipal lancé en 2020, le cap est gardé pour une logique de diversification de l'offre sportive locale en réponse à des pratiques en plein essor.

Cela représente un peu moins de 300 000€ de travaux.

Ces projets s'inscrivent dans une vision cohérente d'aménagement du territoire, où le soin apporté à notre cadre de vie dialogue avec la valorisation de notre histoire et la qualité des services publics.

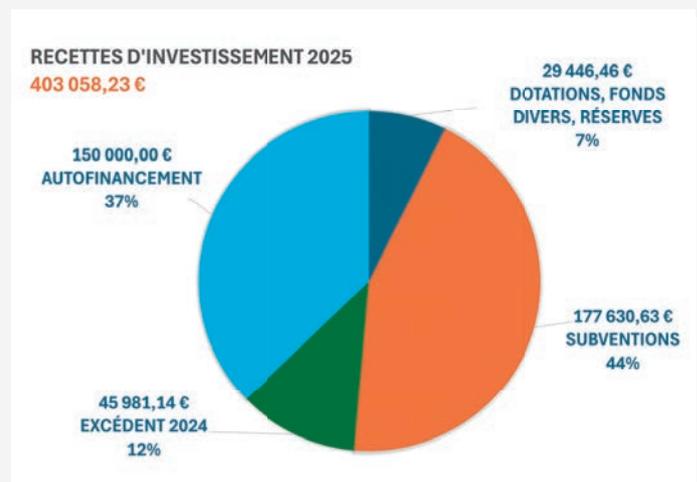
Ces projets ont été conçus dans une logique de maîtrise budgétaire.

Un budget solide grâce à une gestion saine.

Un des points saillants du budget 2025 réside dans la **capacité d'autofinancement de la commune**. Ce terme un peu technique signifie que, **sans avoir à recourir à l'emprunt ou à augmenter les impôts**, la commune est en mesure de dégager des excédents pour financer ses investissements.

L'autofinancement correspond à la somme d'argent que la commune peut mobiliser pour ses projets après avoir couvert toutes ses dépenses courantes. Une bonne capacité d'autofinancement traduit une gestion saine et durable.

Cette capacité à investir sans mettre en péril nos équilibres financiers est le fruit d'une évaluation ajustée des dépenses courantes et d'un suivi attentif des recettes en recherchant activement auprès de nos partenaires les sources de financement possibles.



Par ailleurs, **le niveau d'endettement très faible de la commune nous offre une marge de manœuvre importante** pour faire face à d'éventuels imprévus ou opportunités de cofinancements.

À Boisemont, nous avançons avec sérieux et responsabilité, sans renoncer à nos ambitions.

Le budget 2025 incarne cette volonté d'agir concrètement pour aujourd'hui, tout en préparant demain.

Ce budget, le dernier du mandat, poursuit les objectifs de modernisation, de mise en valeur de notre patrimoine et de bien-être à Boisemont. Il prouve qu'une gestion sérieuse peut aller de pair avec des projets ambitieux, portés par des élus engagés au service de l'intérêt général.

Nouveaux panneaux rouges

Apparition de nouveaux panneaux rouges étranges, voire mystérieux sur les trottoirs de la commune, mais que sont ces curiosités ?

Vous avez peut-être remarqué ces nouveaux panneaux en passant par l'avenue du Marechal Leclerc à l'angle de la rue des Bois ou par la Grande rue à l'angle de la ruelle Hérou. Si un poteau d'incendie se remarque facilement, **la bouche d'incendie, elle, se situe au ras du sol** (plus fréquente en milieu urbain ou sur des sites classés). Il est donc nécessaire de la signaler aux sapeurs-pompiers en cas de feu. **Ce panneau porte plusieurs indications : le diamètre de la canalisation (400 mm), la direction et la distance (ici à 3 mètres), le n° de la bouche et son diamètre (BI de 100 mm).**

Il est important de **ne pas se garer devant ou sur la bouche** pour ne pas gêner les opérations en cas d'incendie (la bouche de la Grande rue se situe sur le trottoir).



Piétons et stationnement

Protection des piétons et limitation du stationnement sauvage devant le café du Montrouge



A la demande de la commune, **la communauté d'agglomération a procédé début avril, à la pose de 3 bornes basses sur le trottoir le long du café, rue de Courdimanche.** Le but est d'**empêcher le stationnement sauvage au niveau du feu** qui perturbe la circulation et est dangereux pour les piétons.

Les bornes partiellement déchaussées du côté de la crèche ont été redressées ou changées.

Parc paysager

Sécurisation de l'accès au parc paysager

Le dispositif en maçonnerie consistant à **limiter l'accès au parc paysager aux véhicules de moins de 2m10 de large** a été réalisé au printemps.

Il est complété par **une nouvelle barrière en bois** qui remplace la précédente, victime d'une incivilité.



Chenilles

Piégeage des chenilles processionnaires du pin

Après un hiver doux et un printemps chaud, **les chenilles processionnaires du pin ont été très actives sur les pins et sapins** de la cour de l'école et du parc paysager. Ces chenilles étant particulièrement urticantes, **des pièges ont été installés sur le tronc des arbres** afin de protéger les utilisateurs de ces lieux et en particulier les enfants.

PLU

Le processus de révision du PLU entre dans sa phase finale.

Après l'enquête publique qui s'est tenue du 4 février au 8 mars 2025 et qui a permis de recueillir l'avis du public, le commissaire enquêteur Monsieur Etienne LEGER a compilé et analysé les remarques des Boisemontais dans un rapport remis à la commune le 19 mars 2025 pour commentaires.

Suite aux réponses apportées par la commune, Monsieur Léger a remis son rapport définitif le 4 avril 2025, dans lequel il émet un avis favorable au projet de révision. Le rapport complet est consultable sur le site de la commune dans la section **urbanisme** >

Révision du PLU de Boisemont - Dernière étape

La dernière étape, après prise en compte et corrections suite aux remarques du commissaire-enquêteur, sera l'approbation définitive du PLU révisé par le Conseil Municipal dans le courant de l'été.

Il pourra alors être versé dans le Geoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>) ce qui le rendra opposable, en remplacement du PLU précédent.

Déclarations de travaux – du nouveau

Depuis début 2025, les formulaires DP Construction (DPC) et DP Aménagement (DPA) remplacent tous les formulaires de DP (DP 13404*13 - DP LT 13702*12 - DP MI 13703*13).

La DPC ou déclaration préalable construction est donc à utiliser dès maintenant pour la réalisation d'une construction de moins de 20 m² et pour la plupart des travaux nécessitant une autorisation à Boisemont, Site Patrimonial Remarquable. Il s'agit par exemple de la construction d'un abri de jardin, la construction d'une clôture, la pose d'un portail, la construction ou la pose d'une piscine, le ravalement d'une façade ou le changement des portes et fenêtres, etc.

La DPA ou déclaration préalable aménagement est à utiliser uniquement pour la réalisation d'un aménagement (lotissement, aire de stationnement, ...) de faible ampleur qui nécessite une simple déclaration, ce qui a priori ne concerne aucun aménagement réalisable à Boisemont. En effet, à Boisemont, site patrimonial remarquable, **une division de terrain demande le dépôt d'un permis d'aménager (PA).**

Utiliser le bon formulaire permet un traitement adéquat de la demande et éviter un potentiel rejet de celle-ci.

ENVIRONNEMENT

Déchets

Il est courant de retrouver dans le parc paysager ou sur les aires de stationnement de la commune de **grosses cartouches de protoxyde d'azote.**

Il est rappelé que **l'utilisation de ce gaz dans l'espace public est formellement interdite par l'arrêté municipal 2020/37.**



Il est également interdit de les jeter sur la voie publique ou dans les poubelles, leur incinération entraîne des explosions qui peuvent détériorer les fours, voir blesser les agents. **Ils peuvent être déposés à la déchetterie des Linandes à Cergy, ou en Mairie** qui en assure la collecte.

Avoir 18 ans, il y a 60 ans

En 1965, Boisemont était encore un paisible village agricole de 300 habitants au centre du département de Seine et Oise...

Si le lotissement de l'Hautil de 1911 avait apporté un petit afflux de population extérieure, son impact sur la sociologie du village a été assez faible, la majorité des maisons étant des résidences secondaires. En 1965, le village comptait encore 10 fermes, deux bars, une buvette et un restaurant. Il était organisé selon une structure traditionnelle de type "village rue" entouré de vergers et jardins.

A 18 ans, on était souvent déjà engagé dans la vie professionnelle. Seuls 40 % des enfants d'une classe d'âge continuaient des études au-delà du Certificat d'Etudes Primaires à l'époque et les opportunités ne manquaient pas : aider à la ferme en vue de la reprendre, travailler à la chaîne ou en apprentissage **au centre de formation de Renault à Flins ou de Simca-Chrysler à Poissy pour les garçons, suivre les cours de secrétariat ou de comptabilité à l'école Pigier pour les filles.** Mais en fin de semaine, il fallait penser à s'amuser et pour cela le choix restait limité.

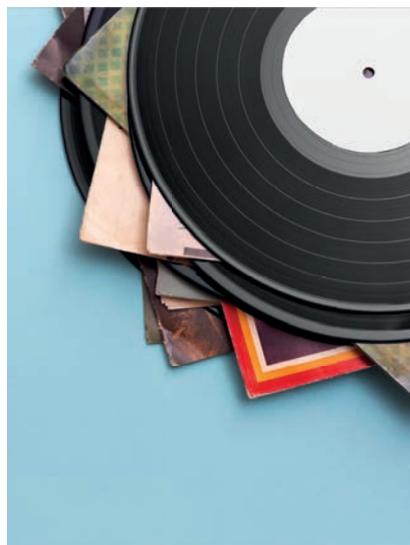
Pour les privilégiés qui avaient la télévision, **la seule proposition était une chaîne en noir et blanc sur un poste familial qui ne commençait à émettre qu'à partir de 17h15 avec des émissions pour enfants. La seconde chaîne encore en noir et blanc n'était accessible qu'avec un poste compatible.** A oublier donc pour ces jeunes gens.

D'où l'idée de se réunir autour d'un tourne disque, dans une grande salle de la ferme Maître (ancien centre équestre actuel), rue de Vauréal et de passer le samedi ou le dimanche après-midi à danser sur les hits de l'époque : « Quand revient la nuit » de Johnny Hallyday, « Aline » de Christophe, « Poupée de cire, poupée de son » de France Gall ou « N'avoue jamais » de Guy Mardel ou plus international : « (I Can't Get No) Satisfaction » des

Rolling Stones, « Yesterday » des Beatles ou encore « Downtown » de Petula Clark.

Pour les plus chanceux qui avaient un copain ou un grand frère motorisé, **on pouvait poursuivre la soirée dans l'un des bals du samedi soir des environs.**

On pouvait aussi aller au cinéma l'Excelsior ou le Royal de Pontoise en famille ou entre amis voir les derniers succès de Louis de Funès : Le corniaud, Le gendarme à New-York ou Fantomas se déchaîne et pour les fans d'action : le dernier James Bond et son Aston Martin gadgétisée dans Goldfinger.



Pour les sportifs, le terrain de foot situé à l'emplacement de l'actuelle rue Lilly Herse accueillait, les samedis après-midi, les matches des équipes juniors et seniors du groupement Boisemont-Courdimanche-Menucourt. Mais cela a pris fin, début des années 70, quand Menucourt a créé sa propre équipe. Le dimanche, le terrain était occupé par les équipes du championnat corporatif dont l'US Simca Poissy.

Mais en 1965, le destin du village était déjà scellé par le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (SDAURP) adopté cette année-là et qui établissait la création des villes nouvelles dont celle de Cergy-Pontoise. **L'expropriation des terres agricoles malgré les manifestations de 1967 a précipité la disparition des fermes.** Cela associé à la construction de la ville nouvelle, à partir de la fin des années 60, a entraîné avec le développement de l'habitat péri-urbain une transformation complète de la sociologie du village, même s'il a su garder son charme.



ÉTAT-CIVIL

Naissance

Né le 1^{er} mars 2025 - Arel GULNERGIZ, de sexe masculin.

Né le 3 mars 2025 - Leon, Pascal, Maximo ALONSO RUMPLER, de sexe masculin.

Mariage

Le 26 avril 2025 - Amélie Bernay et Sébastien Morando.

Infos mairie

La mairie de Boisemont vous accueille les :
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

 01 34 42 34 98

 mairie@ville-boisemont.fr

 www.ville-boisemont.fr

 @villedeboisemont

CityAll : boisemont

NUMÉROS UTILES



En cas de fuite de gaz, contacter GRDF
 Urgence sécurité gaz au **08 00 47 33 33**



En cas de problème d'alimentation électrique (coupure) contacter le numéro d'Urgence Enedis au **09 72 67 50 95**



En cas de problème d'alimentation en eau (réseau), contacter le numéro d'urgence Cyo au **09 69 36 86 67**



Un problème d'éclairage public, contacter directement Cylumine au **08 05 20 00 69**



En cas de problème d'évacuation des eaux usées (réseau), contactez le numéro d'urgence du SIARP au **0805 484 484**

Pour toutes les autres questions concernant l'agglomération de Cergy-Pontoise (déchets, voirie, ...) , utiliser le numéro **DIRECT'AGGLO : 01 34 41 90 00** du lundi au vendredi de 9h à 17h (16h le vendredi)
 Vous pouvez aussi consulter la page : <https://www.cergypontoise.fr/directagblo#/> pour accéder aux autres moyens de contact.